



Coordination des réseaux de soins

**Le rôle des BRIO à l'horizon 2020
Le point de vue des coordinatrices, des
infirmières de liaison et des assistantes sociales
des BRIO**

Département de la santé et de l'action sociale

Service de la santé publique

Coordination des réseaux de soins (CORES)

4 septembre 2014

1) Le travail des coordinatrices



Mettre en adéquation l'offre et la demande dans le domaine de l'hébergement court et long séjour



➤ **Soutenir les professionnels, les usagers et les famille dans un projet d'hébergement et/ou d'orientation**

➤ **Proposer des prestations ciblées**



Répondre aux demandes d'informations médico-sociales de la population et des professionnels



Orienter la population et les professionnels vers le partenaire le plus adapté (CAT, soins à domicile, soutien spécialisé tel Alzami, etc.)

Le BRIO 2020 du point de vue des coordinatrices

- **Professionaliser le pôle « Informations médico-sociales »**
- **Développer l'évaluation à domicile pour la population non connue du réseau (hormis le médecin traitant)**
- **Repérer les situations vulnérables, à risque de perte d'autonomie et/ou complexes**
- **Renforcer la collaboration avec les partenaires actuels (EMS, CMS, SAMS par ex.)**



Développer des synergies avec les différents partenaires gravitant autour de l'utilisateur

2) Le travail des infirmières de liaison

- **Liaison: assurer l'adéquation de la prise en charge post-hospitalière**
- **Orientation de l'utilisateur dans les structures offrant les prestations adaptées**
- **Information sur les ressources médico-sociales**
- **Retour statistique**

Le BRIO 2020 du point de vue des infirmières de liaison

- **Mise en valeur du rôle d'expert du BRIO**
- **Mise à disposition d'un outil d'évaluation commun qui aboutisse sur des options d'orientation**
- **Développement et formalisation du « I » du BRIO sur site**

- **3. Le travail
des Assistantes sociales (AS)
des BRIOS des Réseaux de soins
ARC, ARCOS, PSHL, RNB**

Présentation par Tuyet LE-NGUYEN,
assistante sociale et référente fonction sociale
du BRIO d'ARCOS

Mandat des AS des BRIOs

- **Garantir la qualité des prestations sociales et la continuité de la prise en charge sociale des patients hospitalisés et usagers tout au long de leur trajectoire**
- **Assurer une réponse aux demandes d'appui social et administratif des personnes (essentiellement des personnes âgées et dépendantes) dont le BRIO a la charge, selon le périmètre d'intervention défini, en lien avec le projet d'hébergement**
- **Faciliter le processus d'admission dans les EMS des personnes par une action coordonnée en amont avec les différents intervenants et partenaires médico-sociaux. D'où une contribution directe aux efforts des Réseaux pour prévenir les risques d'engorgement dans les sites hospitaliers et de réadaptation**

APPLICATIONS (1)

- **Population**

Il s'agit de personnes dépendantes et/ou âgées et/ou hospitalisées avec ou sans entourage, sans référent social antérieur

- **Critères d'intervention différents selon les régions**

CS et LS en EMS, Attente de placement en EMS dans les SPAHs, Appartements protégés et CAT

- **Provenance des demandes**

Les infirmières de liaison et coordinatrices des BRIOs sont principalement les personnes relais des demandes faites par la Personne et/ou son entourage. Elles peuvent provenir aussi des CMS, des EMS et services partenaires

APPLICATIONS (2)

- **Lieux d'intervention (selon les régions)**
Hôpitaux somatiques, Centres de Traitement et de Réadaptation, EMS et domicile, si pas de référent social antérieur
- **Prestations sociales**
 - Evaluation de la situation: contexte environnemental, familial, financier et administratif
 - Orientation, si nécessaire, vers le Professionnel ou service concerné
 - Informations / conseils et appui aux démarches liées au financement en EMS, aux droits sociaux et juridiques

APPLICATIONS (3)

- **Prestations (suite)**
 - Soutien à la Personne et/ou son entourage par rapport à la recherche de solutions aux situations particulières et /ou compliquées ainsi qu'aux démarches socio-administratives (garanties financières, assurances privées, assurances sociales, mesures de protection, autres en lien avec l'ancien domicile)
 - Suivi jusqu'à 6 mois, en principe, après le placement en EMS. Exceptionnellement pour une plus longue durée jusqu'à la nomination d'un curateur par la Justice de Paix du district du domicile et la transmission du dossier au représentant légal.
 - Travail de réseau avec les intervenants médico - sociaux des institutions partenaires

APPLICATIONS (4)

- Rôle d'information
- Personne ressource auprès de l'équipe BRIO et des Partenaires
- Rôle de promotion et d'amélioration des prestations sociales pour l'adéquation des interventions sociales: rencontres pour échanges et informations avec les AS représentants des services partenaires, réunions périodiques des AS des Réseaux et de l' AS du SASH)

Le BRIO 2020: Prise en charge globale, continue et intégrée des patients (intégration des soins)

Cette prise en charge fait déjà partie de notre pratique actuelle et va perdurer.

Notre vision 2020 est sous réserve des ressources disponibles.

Rôle des AS des BRIOs :

- Placement en EMS : principe de continuité du suivi du patient
- Intervention, selon le périmètre défini des régions, à l'hôpital ou à domicile lorsqu'il n'y a pas d'AS antérieur

Vision 2020 (suite)

- **I du BRIO : diffusion de l'information socio-administrative au public et aux professionnels (individuelle ou en groupe)**
Cette information concerne aussi:
 - **les Organismes de soutien: Proches Aidants et bénévoles.**
 - **les Appartements protégés et adaptés: coordination de l'information et plan d'accompagnement dans la recherche. Accords de collaboration entre les services (Brios, CMS, Pro Infirmis, Pro Senectute, services sociaux des milieux hospitaliers et autres)**
 - **les Structures d'accompagnement: CS, CAT, Equipe Mobile de Soins palliatifs**

**MERCI
POUR VOTRE ATTENTION !**

